

PARIS RECRUTE

DES ÉDUCATEUR·RICES DE JEUNES ENFANTS

pour travailler dans l'une de ses 400 crèches municipales.



Pour plus de renseignements :
DFPE-recrutement@paris.fr

Le poste

Au sein de la direction des familles et de la petite enfance (DFPE), offrant 20 000 places d'accueil, vous assurez, sous l'autorité de la responsable de l'établissement et en collaboration avec elle :

- La prise en charge et l'accueil des petites Parisiens et Parisiennes ;
- La mise en œuvre du projet éducatif et des relations avec les parents.

Vos missions

- Piloter l'action éducative et participer à l'élaboration du projet pédagogique de l'établissement ;
- Recenser et analyser les besoins des enfants et des familles ;
- Mener et évaluer des actions éducatives en lien avec vos observations et celles de l'équipe ;
- Susciter une dynamique de réflexion pour favoriser des pratiques professionnelles adaptées aux besoins des enfants ;
- Animer des réunions en valorisant les compétences de chacun-e.

Dans le cadre de votre prise de poste, des formations vous seront proposées.

Conditions de travail

- Affectation dans une crèche de la Ville de Paris au plus près de votre domicile en fonction des postes vacants ;
- Temps de travail de 7h42 par jour ;
- En fonction des horaires d'ouverture, le service débute à 8h ou se termine à 18h30.

Comment candidater ?

Profil : titulaire du diplôme d'éducateur-riche de jeunes enfants.

Pour devenir fonctionnaire : vous êtes de nationalité française ou ressortissant-e d'un autre État membre de l'Union Européenne. Vous êtes recruté-e sur entretien. Une session de recrutement par an (printemps). Vous devez présenter le DEEJE lors de l'inscription ou alors dans les 8 mois qui suivent la sélection des candidats retenus (l'obtention du diplôme conditionne le recrutement). Postulez sur :

<https://recrutement.paris.fr/recrutement>
ou au **2 rue de Lobau 75004 Paris** (aide de personnes facilitatrices numériques).

Rémunération

- Votre rémunération à titre indicatif, montant net mensuel avant impôt :
 - Débutant (ou junior) : 2 145 €
 - Confirmé : 2 512 €

Avantages

- Une direction de 8000 agents et autant de possibilités de mobilité, parcours individuels et évolutions de carrière ;
- Mobilité possible au sein de toutes les structures d'accueil de la petite enfance ;
- Évolution professionnelle : possibilité de devenir responsable adjointe et responsable d'établissement ;
- Jusqu'à 58 jours de repos par an (27 CA et 31 JRTT) ;
- Un travail qui a du sens et participe au service public ;
- Des projets pédagogiques variés et ambitieux ;
- Une École des métiers interne avec des formations continues sur le temps de travail ;
- Remboursement partiel des frais de transports domicile-travail (75 % du pass Navigo par exemple) ;
- Accès gratuit à de nombreux équipements sportifs et culturels de la Ville de Paris (<https://www.paris.fr/services>) ;
- Offres loisirs proposées par le comité des œuvres sociales, l'AGOSPAP (<https://www.agospap.com>).

Par voie de détachement : si vous êtes déjà fonctionnaire, vous êtes recruté-e après un entretien, tout au long de l'année. Postulez sur :
<https://travaillerpourparis.paris.fr/>

Pour devenir contractuel : les entretiens ont lieu tout au long de l'année. Si vous êtes recruté-e, vous bénéficiez d'un contrat d'un an, renouvelable une fois. Vous serez accompagné-e pour préparer l'entretien pour devenir fonctionnaire. Postulez sur :
<https://travaillerpourparis.paris.fr/>

Si vous avez des questions :
DFPE-recrutement@paris.fr